Your complimentary use period has ended. Thank you for using PDF Complete.
Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

EGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DÔURRUGNE

Absents: - 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune dôURRUGNE dûment convoqué sôest réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mme Germaine HACALA, MM. Francis GAVILAN, Beñat IRASTORZA, Mmes Agnès GIACOMETTI, Claire dôELBEE, Isabelle RAGOZIN, MM. Pierre TETEVUIDE, Léon MARIN, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, Michel LARRETCHE, Mmes Marie-Hélène GOYA, Véronique TELLECHEA, Valérie ANDIAZABAL, Danièle DUFAU, Elisabeth PERY, Marie-Josée GOYA, MM. Beñat EXPOSITO, Jean TELLECHEA, Renaud LASSALLE, Dominique MELE, Philippe ARAMENDI, Mme Annette ARAMBURU, Isabelle ECHEVERRIA, M. ELIZONDO.

Pouvoirs :
M. Martin TELLECHEA donne pouvoir à Melle Véronique TELLECHEA
M. Didier PICOT donne pouvoir à Madame le Maire
Mme Thérèse HALSOUET donne pouvoir à M. Beñat ELIZONDO

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance.

OBJET: Aménagement de la route de Socoa : marchés de travaux

Madame le Maire a rappelé que la procédure adaptée concernant ce marché de travaux allotis, a été lancée le 12 février 2009 dans le Journal SUD-OUEST, le bulletin officiel des annonces des marchés publics (B.O.A.M.P.) et sur le site Internet de la ville.

Lôavis de publicité est paru le 12 février 2009 pour une date limite de réception des offres fixée au 6 mars 2009 à 12h00.

28 dossiers ont été retirés, 12 dossiers sont arrivés dans les délais et un dossier hors délai.

Lôouverture des plis pour vérification des pièces sôest faite le 6 mars 2009 à partir de 13h30 en présence de M. IRASTORZA, maire adjoint aux travaux et aux marchés publics.

La commission administrative convoquée le 12 mars 2009 sôest réunie le 23 mars 2009 pour procéder à lôexamen des offres réparties suivant les quatre lots suivants :

- Lot n° 1 : Terrassement, voirie, signalisation verticale
- Lot n° 2 : Assainissement eaux pluviales, eaux usées
- Lot n° 3 : Eclairage public
- Lot n° 4 : Espaces verts

Your complimentary use period has ended. Thank you for using PDF Complete.
Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

La Commission Administrative propose de retenir les entreprises suivantes :

Désignation des Lots	Entreprises retenues	Montant H.T.	Montant total T.T.C
Lot n° 1	EUROVIA AQUITAINE	349 096,90 ú	417 519,89 ú
Lot n° 2	EUROVIA AQUITAINE	87 036,00 ú	104 095,06 ú
Lot n° 3	ETDE RESEAUX	47 870,00 ú	57 252,52 ú
Lot n° 4	SEE GUICHARD	12 935,00 ú	15 470,26 ú
TOTAL		**496 937,90 ú**	**594 337,73 ú**

Pour information, ces contrats de travaux sont des marchés à prix unitaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- PREND acte des propositions de la Commission administrative
- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires aux marchés
- DIT que la dépense est inscrite au budget principal dans la section Investissement, conformément à la délibération de l'AP/CP proposée ce jour.

Votes pour : 29

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi
en Sous-Préfecture :
Visé le :
Publié ou notifié le :